

MISSION DE THEOLOGIE EMMANUEL (MTE) A PARAKOU

Convention de collaboration



Centre Chrétien Emmanuel asbl (N° entreprise BE0466 843 182)

Rue de la Sauvenière 16
4900 Spa, Belgique

+32 488 86 86 96
info@centrechretienmanuel.be

Principes de base

Parties signataires :

Le Centre Chrétien Emmanuel asbl (CCE), Belgique, représenté par Monsieur PEETERS Henri, Président, responsable des agréments pour les sites de formation dans le monde et de leur supervision

Et

.....

 représenté par,
 légalement mandaté par son assemblée générale

Objet :

Cette convention a pour objectif de mettre en place la collaboration entre la Mission de Théologie Emmanuel à Parakou (MTE), reconnue par les autorités Béninoises et supervisée par le Centre Chrétien Emmanuel et d'en définir le cursus, les modalités de collaboration et de fonctionnement.

Le CCE fournit la formation (cursus en format PDF) et le centre agréé se charge de son financement et de sa gestion journalière ; ils veilleront à ce que toute personne impliquée dans le fonctionnement, outre de répondre aux critères bibliques (notamment Ep 4.11-15 ; 1 Timothée 2.12 ; 3.1-7 ; 5.17 ; Tite 1.7-9 ; 1 P 5.1-3), dispose des accréditations et diplômes nécessaires (minimum trois ans accomplis pour la licence et un master pour les 5 ans) qui seront annexés à la présente.

Durée :

Cette convention est établie pour une durée indéterminée débutant le (date du début de la première cession de cours)

Elle sera automatiquement révoquée en cas de manquement grave d'une des parties, comme le non-respect des engagements, le non-envoi des rapports en temps utile et le non-respect du contenu des cours ou des délais impartis

Mise en place :

Faisant suite aux divers échanges et avis de toutes les parties, la mise en place est déterminée comme suit :

1. Remise de la liste des enseignants (ministères formés et leurs coordonnées), des horaires de formations et des modalités pratiques de fonctionnement (financement, organisation générale, lieu de cours, ...)
2. Proposition d'une date de début des cours pour la première session de licence (trois ans) avec la liste des étudiants préinscrits (nom et moyen de communication, de préférence adresse mail)
3. Après obtention de l'autorisation du Centre Chrétien Emmanuel, signature de la convention et envoi des cours pour la première année
4. Démarrage de la formation de trois ans (licence). Le site a le choix entre réaliser un cycle de trois ans complet et démarrer un nouveau cycle après celui-là ou d'ouvrir une nouvelle session chaque année
5. Le master (deux ans supplémentaires) peut être suivi via le site du MTE (mt-emmanuel.com) par les enseignants ou autres ministères ayant déjà les aptitudes requises durant cette première phase de licence sur site
6. Démarrage éventuel du master (2 ans complémentaires) après un cycle complet de licence (3 ans)

Financement :

Le centre local se charge lui-même des modalités de fonctionnement logistique et financier. En aucun cas, il ne doit compter sur l'intervention du Centre Chrétien Emmanuel

Contribution des étudiants :

Pour ce faire, le centre est autorisé à percevoir une somme prédéfinie par étudiant (voir tableau ci-après) et en disposer pour son bon fonctionnement. Toutefois, l'impossibilité de payer ne peut pas être une cause d'exclusion pour un étudiant.

	Licence 1	Licence 2	Licence 3	Master 1	Master 2
Inscription					
Frais mensuel					
Diplôme MTE					
Divers					

Soutien du Centre Chrétien Emmanuel Belgique :

1. L'entièreté du cursus est offerte en format PDF. Aucune contribution n'est due
2. L'attestation de réussite établie par le Centre Chrétien Emmanuel en format PDF est gratuite. Le diplôme du MTE officiel est payant (50 €, envoi compris) et bénéficie au développement de la Mission de Théologie Emmanuel à Parakou
3. Dans la mesure des moyens disponibles, un fonds social est envisagé afin de parrainer des étudiants démunis n'ayant pas les moyens de subvenir aux frais, mais pas avant la fin d'un cycle de licence complet réussi par au moins dix étudiants. Les diplômes officiels pourront aussi être partiellement ou totalement pris en charge par ce biais.
4. Après la fin d'un cycle réussi par au moins dix étudiants et l'ouverture d'une seconde session avec au moins 15 étudiants en licence et, ou, master, le centre est autorisé à présenter un projet lucratif permettant de subvenir à ses frais de fonctionnement. Le Centre Chrétien Emmanuel, après examen du dossier financier (explication détaillée et chiffrée du projet + répartition des revenus engendrés) et des perspectives réelles de développement, pourra décider de financer tout ou partie de ce projet tel quel ou avec les aménagements proposés. Dans ce cas, une convention complémentaire sera signée entre les parties avec les droits et devoirs de chacun.
5. En fonction de ses possibilités et des opportunités, le Centre Chrétien Emmanuel pourra offrir d'autres dons matériels (livres, équipement, ...), toujours après un cycle complet de trois ans

Réduction des frais d'encadrement

Le corps enseignant et encadrant s'engage à ne pas mettre en péril la formation en prélevant des rémunérations excessives. Si nécessaire, ils seront bénévoles

Le local de cours peut être une église ou un lieu privé. Il est inutile de grever les budgets par des loyers ou des constructions

Période transitoire :

1. Les centres de formation en cours de session sont autorisés à terminer leur cursus entamé selon l'ancien régime de cours. Les étudiants ayant suivi avec succès cette formation de trois ans et ayant fait valider leur travail de fin d'études auprès du Centre Chrétien Emmanuel pourront prétendre au diplôme de licence dès que celui-ci sera effectif
2. Pour la session suivante, il est impératif de se faire agréer selon les nouvelles normes et cursus

Rapports obligatoires

1. Avant de commencer une session, la liste des étudiants et les horaires de cours doivent être transmis au Centre Chrétien Emmanuel. Toute modification ultérieure devra être transmise dans les 7 jours
2. Un rapport annuel détaillé sera transmis au plus tard un mois après la fin de l'année académique et devra comprendre les résultats globaux de chaque étudiant, le détail du corps académique, le bilan financier, le budget prévisionnel pour l'année suivante et les éventuelles difficultés et remarques
3. En cas de non-respect de ces deux points et après un seul rappel sans succès, le centre de formation sera suspendu d'agrément jusqu'à établissement des rapports. Si plusieurs manquements sont à déplorer, l'agrément pourra être définitivement retiré.

Validation des formations

Afin d'assurer le sérieux des diplômes octroyés, la formation en trois ans (licence) sera sanctionnée sur base des résultats transmis par le centre agréé. Le corps professoral s'engage à enseigner l'entièreté de chaque cours, à vérifier les acquis (examens à passer ou travaux à rentrer) et à transmettre ces informations chaque année et en fin de cursus au Centre Chrétien Emmanuel. Le rapport de stage est rédigé par le tuteur.

Les masters seront répartis en deux contrôles :

- Les cours seront suivis et sanctionnés de la même manière que pour la licence
- Les travaux pratiques et le mémoire seront soumis et corrigés directement par le Centre Chrétien Emmanuel

La cote de réussite est de minimum 60 % au total de tous les examens et travaux, avec respectivement 50 % de moyenne au moins pour l'ensemble des cours, 50 % pour les travaux pratiques, 50 % pour le stage et 50 % pour le mémoire

Cursus

Le programme et le contenu sont institués par le Centre Chrétien Emmanuel en Belgique et demeure sa pleine propriété intellectuelle. Certaines légères adaptations pourraient survenir, mais il ne peut en aucun cas être modifié sans son accord préalable et écrit.

Programme pour institut supérieur de Théologie

Première année de licence : 60 ECTS ou crédits

- | | |
|---|--------|
| 1. Survol de la Bible | 8 ECTS |
| 1.1 Introduction aux livres de l'ancien Testament | |
| 1.2 Introduction aux livres du nouveau Testament | |
| 2. Pentateuque | 8 ECTS |

3. Pédagogie (étude Biblique de base)	10 ECTS
4. Jésus dans les Evangiles synoptiques	8 ECTS
5. Herméneutique (étude inductive de Jude)	6 ECTS
6. L'église primitive (Histoire de l'Eglise 1)	8 ECTS
7. Doctrine biblique	12 ECTS
7.1 Théologie	
7.2 Christologie	
7.3 Pneumatologie	
7.4 Angéologie	
7.5 Démonologie	

Deuxième année de licence : 60 ECTS ou crédits

1. Doctrine biblique	8 ECTS
1.1 Anthropologie	
1.2 Sotériologie	
1.3 Ecclésiologie	
2. Epître aux Romains	6 ECTS
3. Les Prophètes	8 ECTS
3.1 Les Prophètes mineurs	
3.2 Les Prophètes majeurs	
4. Ethique	6 ECTS
5. Relation d'aide biblique	10 ECTS
6. Histoire de l'Eglise 2	8 ECTS
6.1 Patrologie	
6.2 Réforme et ses suites	
7. Education chrétienne : mariage et famille	6 ECTS
8. Evangiles	8 ECTS
8.1 Introduction aux quatre Evangiles	
8.2 Approches thématiques	

Troisième année de licence : 60 ECTS ou crédits

1. Histoire d'Israël	10 ECTS
1.1 Livres historiques de la Bible	
1.2 Diaspora	
1.3 Retour	
1.4 Eschatologie	
2. Livres poétiques	9 ECTS
2.1 Job	
2.2 Psaumes	
2.3 Proverbes	
3. Exégèse	6 ECTS
3.1 Différentes techniques	
3.2 Exercices pratiques	
4. Education chrétienne	8 ECTS
4.1 Aimer ton prochain	
4.2 Les dons spirituels	
4.3 Le chrétien et l'argent	
5. Histoire de l'Eglise 3	8 ECTS
5.1 Réveils	
5.2 Eschatologie	

- | | |
|---|--------|
| 6. Préparation aux ministères | 6 ECTS |
| 7. Apologétique ; fiabilité des Ecritures | 6 ECTS |

Stage pratique au sein de la mission ou église locale : 175 heures 7 ECTS

Première année de master : 60 ECTS ou crédits

- | | |
|---|---------|
| 1. Eschatologie | 14 ECTS |
| 1.2 Prophéties de l'ancien Testament | |
| 1.3 Apocalypse et textes associés | |
| 2. Evangélisation | 6 ECTS |
| 3. Epîtres générales | 6 ECTS |
| 4. Etudes comparatives exégétiques | 14 ECTS |
| 4.1 Catholicisme | |
| 4.2 Islam | |
| 4.3 Témoins de Jéhovah | |
| 5. Les mouvements sectaires | 6 ECTS |
| 6. Education chrétienne : la Prière | 6 ECTS |
| 7. Travaux pratiques (recherches) : 50 heures | 2 ECTS |
| 8. Grec 1 | 3 ECTS |
| 9. Hébreu 1 | 3 ECTS |

Deuxième année de master : 60 ECTS ou crédits

- | | |
|--|---------|
| 1. Homilétique | 2 ECTS |
| 2. Exégèses bibliques personnalisées orientées mémoire de fin de formation | 12 ECTS |
| 3. Etudes comparatives d'approches théologiques | 12 ECTS |
| 4. Recherches thématiques | 10 ECTS |
| 5. Grec 2 | 6 ECTS |
| 6. Hébreu 2 | 6 ECTS |
| 7. Stage : 250 heures | 10 ECTS |
| 8. Défense de mémoire | 2 ECTS |

Pour information

1 ECTS ou crédit = 25 heures de travail comprenant :

- Le cours
- Le travail personnel (approfondissement du cours sur base des notes)
- La préparation à l'évaluation
- L'évaluation

1 année de cours = 60 ECTS ou crédits, répartis sur deux trimestres de 30 ECTS

1 Licence = 180 ECTS ou crédits

1 Master = 120 ECTS ou crédits après le Bachelier

Elèves libres

Tout chrétien ne répondant pas aux critères d'admission (diplôme de niveau secondaire) ou désirant participer uniquement à des cours spécifiques, sera le bienvenu et devra s'acquitter de frais d'inscription à déterminer pour chaque intitulé. Une attestation de suivi pourra être octroyée à la demande, mais pas de diplôme officiel.

Des conférences, séminaires, retraites et locations respectant les normes bibliques pourront être organisés à l'avenir afin de rentabiliser au mieux les infrastructures.

Le

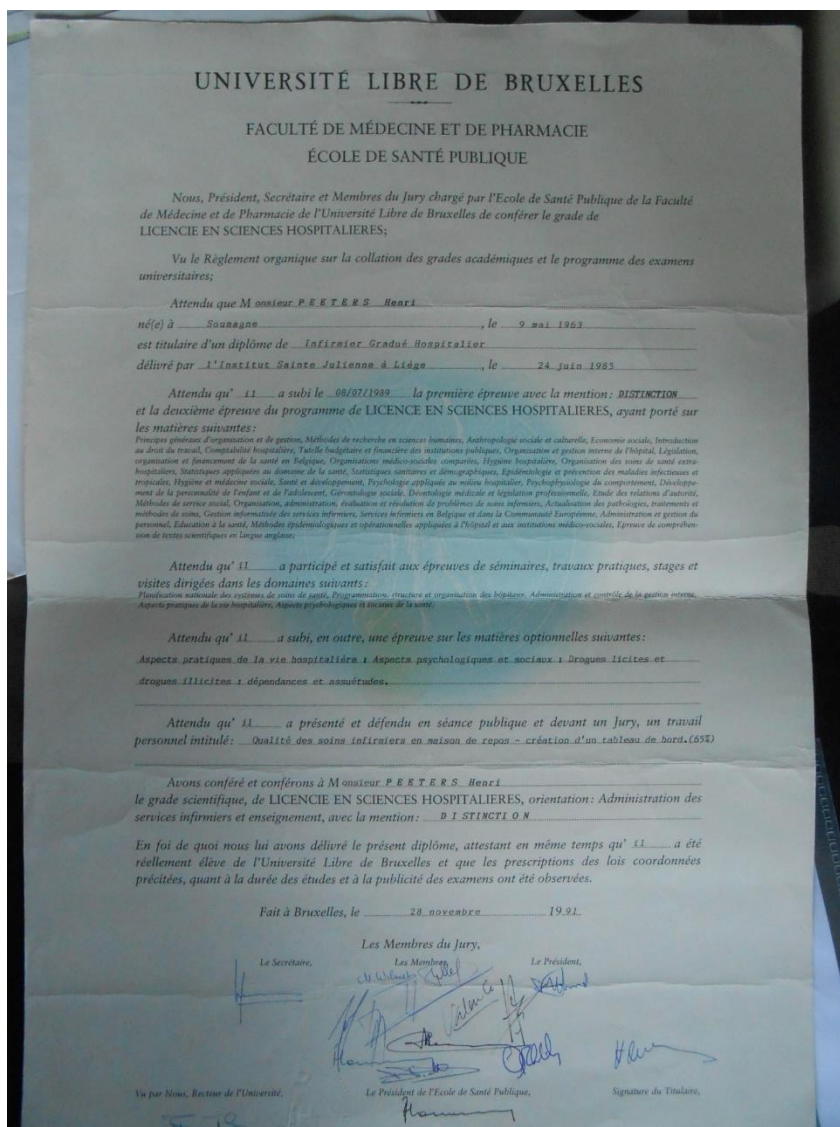
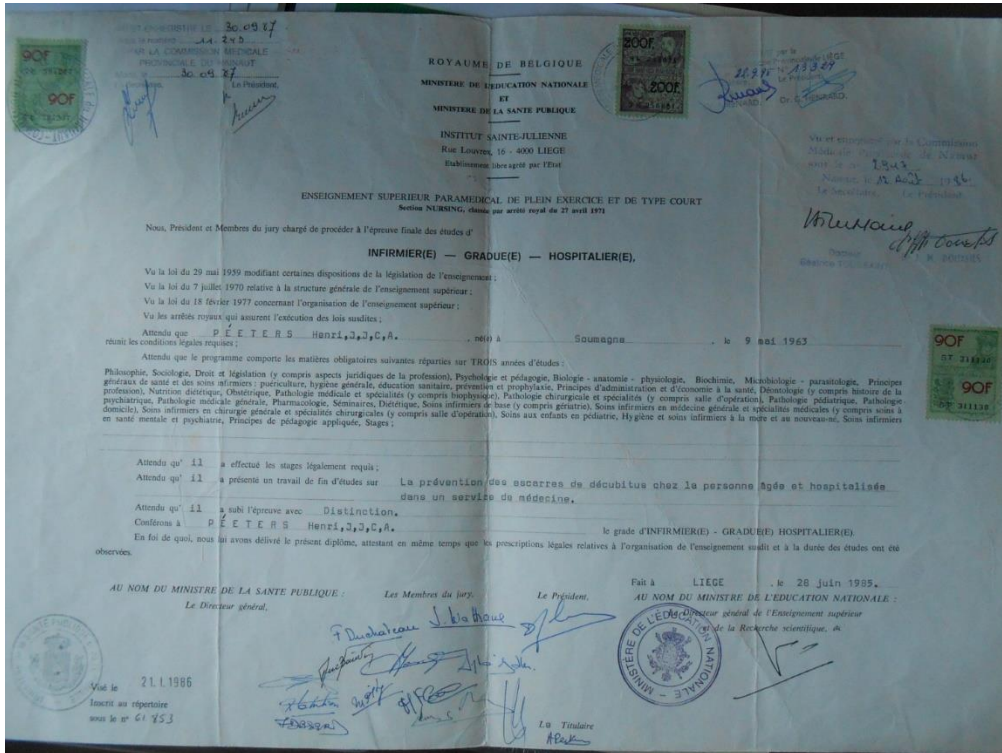
Signatures (8 pages et 1 annexe) :

Pour le Centre Chrétien Emmanuel asbl

Pour le centre de formation local

PEETERS Henri, Président

Annexe : Diplômes du promoteur du projet : Peeters Henri





Béthanie ~ Centre de Formation

Le Chambon de Vorey 43800 Vorey, France

Nous certifions que Monsieur Henri Peeters a accompli toutes les exigences du programme biblique du Centre Béthanie du 27 octobre 2000 au 6 avril 2003 et après avoir passé avec succès les examens prescrits et la formation pratique, a reçu le présent titre.

« Efforce-toi de te présenter devant Dieu comme un homme qui a fait ses preuves, un ouvrier qui n'a pas à rougir et qui dispense avec droiture la parole de la vérité. » 2 Timothée 2.15

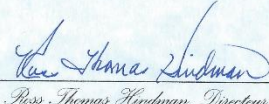
Diplôme

Formation Théologique
Fondamentale

Attesté le 6 avril 2003



Signature de l'Étudiant



Rev. Thomas Kudman, Directeur

Institut Francophone des Sciences Théologiques et Bibliques



Sur recommandation du jury des programmes doctoraux de l'Institut Théologique International, le conseil académique de l'Institut Francophone des Sciences théologiques et Bibliques, confère en ce jour le diplôme de

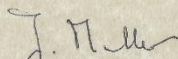
Docteur en Education Chrétienne

avec Distinction

à

Henry Peeters

Fait à Baltimore, le 23 mars 2009



Dr. John Muller
Président de l'IFCB



Dr. David M. Ford
Doyen de l'IFCB



